



COTB1BA

2023 - 2024

COTB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réaliser un bachelier en information et communication dans un **programme trilingue français-anglais-néerlandais** constitue un atout dans une société toujours plus ouverte sur le monde. Ce programme trilingue est unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone. Il est proposé sur le site **Saint-Louis - Bruxelles**.

une production destinée, au moins potentiellement, à des acteurs-trices extérieur-es à l'université. Enfin, le programme initie, tant sur un mode réflexif que pratique, aux principes de l'écriture journalistique et de la communication multimédia. Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité.

Dans le programme trilingue français-anglais-néerlandais

Deux unités d'enseignement sont enseignées en anglais et deux unités d'enseignement sont enseignées en néerlandais pour chaque bloc annuel standardisé. Les enseignements sont généralement donnés par des membres du corps enseignant dont l'anglais ou le néerlandais est la langue maternelle ou qui ont suivi tout ou partie de leur cursus universitaire en langue anglaise ou néerlandaise.

- En première année : [Analyse van de media-instellingen](https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1115) (https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1115), [Sociologie](https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1161) (https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1161) (néerl), [Political Science](https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1165) (https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1165), [Geopolitics](https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1164) (https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1164).
- En deuxième année: [Intercultural communication](https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1213) (https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1213), [Mediarecht](https://uclouvain.be/cours-2023-bdrnl1270) (https://uclouvain.be/cours-2023-bdrnl1270), [Economie 1](https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1177) (https://uclouvain.be/cours-2023-bespo1177) (néerl), [Economics 2](https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1127) (https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1127) (anglais).
- En troisième année : [Corporate Communication and Public relations](https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1211) (https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1211), [International Communications](https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1313) (https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1313), [Media en Politiek](https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1320) (https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1320), [Marketing](https://uclouvain.be/cours-2023-becge1324) (https://uclouvain.be/cours-2023-becge1324) (néerl).

De plus, les étudiant-es continuent à se perfectionner en suivant des cours d'anglais et de néerlandais en 1^{ère}, 2^e et 3^e année. Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2^e quadrimestre du 3^e bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention. Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

COTB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site de Saint-Louis Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COTB1BA Programme



PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

○

				Bloc annuel		
				1	2	3
<input type="radio"/> BCOMU1313	International communications 	Georgios Terzis	ON [q2] [30h] [5 Crédits] 			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
✘ BSPOL1211	Politieke sociologie 🇳🇱	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
✘ BECGE1214	Management humain	Laurent Taskin	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
✘ BPOLS1321	Society and Environment 🇳🇱	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🇳🇱	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BMHCI1000	Organisational Communication in a Multicultural Context 🇳🇱	Thomas Jacobs	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Tableau des prérequis

BANGL1292	" Anglais II " a comme prérequis BANGL1192
	• BANGL1192 - Anglais I
BANGL1392	" Anglais III " a comme prérequis BANGL1292
	• BANGL1292 - Anglais II
BCOMU1211	" Corporate communication and public relations " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1212	" Socio-histoire des médias " a comme prérequis BPOLS1115
	• BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen
BCOMU1213	" Intercultural communication " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1250	" Usage et réception des médias " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1310	" Sémiotique " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1313	" International communications " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1316	" Enjeux et pratiques du journalisme " a comme prérequis BPOLS1115
	• BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen
BCOMU1317	" Espace public, connaissance et médias " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1318	" Communication multimédia et technologies du web " a comme prérequis BCOMU1310
	• BCOMU1310 - Sémiotique
BDRNL1270	

- BNEER1382** "Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - Néerlandais II
- BPOLS1233** "Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1161 OU BPOLS1111
- BESPO1161 - Sociologie
 - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media en politiek" a comme prérequis BESPO1165 OU BPOLS1110
- BESPO1165 - Political Science
 - BPOLS1110 - Information et communication
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1161 OU BESPO1165
- BESPO1161 - Sociologie
 - BESPO1165 - Political Science
- BPOLS1330** "Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Ateliers" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
 - BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
- BSOCA1210** "Sociologie de la culture" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analyse des théories sociologiques" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1310** "Sociologie de l'action collective" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropologie du symbolique" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1313** "Sociologie historique de l'intégration européenne" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1314** "Milieu en samenleving" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1315** "Analyses et théories du pouvoir" a comme prérequis BESPO1161 OU BESPO1165 OU BPOLS1110
- BESPO1161 - Sociologie
 - BESPO1165 - Political Science
 - BPOLS1110 - Information et communication
- BSOCA1330** "Méthodes de terrain: Observation et entretiens" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1211** "Politieke sociologie" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1214** "Doctrines politiques" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1310** "Travail, emploi et protection sociale" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1312** "International relations" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1313** "Politique comparée" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1315** "Régimes politiques" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science

BSPOL1316 "Système politique européen" a comme prérequis BESPO1165

- BESPO1165 - [Political Science](#)

BSPOL1322 "Analyse de l'action publique" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1161 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

COTB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Information et communication

○ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche Victor Wiard (supplée) Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1115	Analyse van de media-instellingen	Thomas Jacobs	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Diane Bernard Thibaut Slingeneyer de Goeswin (coord.)	FR [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------	---	---

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1161	Sociologie		
-------------	----------------------------	--	--

○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
-------------	-------------	-------------	---------------------------------

○ Informatique et méthodes

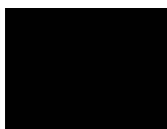
○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufasne	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis	FR [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

COTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ∅ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :



COTB1BA - 3^e bloc annuel

-
-

**o Atelier pluridisciplinaire**

o BPOLS1352	Ateliers		Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée Abraham Franssen)	FR [q1] [30h] [5] Crédits
-------------	----------	--	---	---------------------------------

o Langues**o Choix d'une UE parmi :**

o BANGL1392	Anglais III		Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Madeline Riordan Tanja Temmerman	FR [q1] [0h] +30h] [5] Crédits
o BNEER1382	Néerlandais III		Isolde Boutsen	NL [q1] [0h] +30h] [5] Crédits

o Unités d'enseignement optionnelles

Unités d'enseignement proposées en remplacement de(s) unité(s) d'enseignement "Socio-histoire des médias", "Espace public, connaissances et médias" et/ou "Marketing (NL)".

Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire au master en Stratégie de la communication et culture numérique (ISFSC & UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles), il est vivement conseillé d'inscrire l'unité d'enseignement « Marketing » (ECGE1322) au programme de bloc 3.

o BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques		Véronique Degraef (supplée Jean- Pierre Delchambre) Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5] Crédits
o BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique		Jean-Pierre Delchambre Olivier Schmitz (supplée Jean- Pierre Delchambre)	FR [q1] [30h] [5] Crédits
o BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines		Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5] Crédits
o BSPOL1322	Analyse de l'action publique		Amandine Bled Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FR [q1] [30h] [5] Crédits
o BSOCA1210	Sociologie de la culture		Jean-Pierre Delchambre Jean-Luc Nsengiyumva (supplée Jean- Pierre Delchambre)	FR [q1] [30h] [5] Crédits
o BSPOL1214	Doctrines politiques			

o BHDPO1310

⌘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⌘ BECGE1321

Théorie des organisations

Karine Dejean

⊗ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--------------	-----------------------------------

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🇫🇷	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🇳🇱	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

COTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- [Master \[120\] en études européennes](#)

Les diplômé-es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Thomas Jacobs](https://uclouvain.be/repertoires/thomas.jacobs) (<https://uclouvain.be/repertoires/thomas.jacobs>)

Jury

- président: [Yannick Vanderborght](https://uclouvain.be/repertoires/yannick.vanderborght) (<https://uclouvain.be/repertoires/yannick.vanderborght>)
- secrétaire: slb@uclouvain.nick.vanderborght